

gens qui n'étaient pas libres de ne pas s'en rapporter à leurs yeux et à leurs oreilles, et ne se trouvaient pas dans la position d'un lecteur commodément sceptique sur ce qu'il lit, le prodige ne commençait-il pas à éclater au-dessus des doutes secrets et des sourdes railleries ?

Cependant le lieutenant criminel hésitait à fournir à Aymar les moyens de continuer ses recherches. Jusqu'où le mèneraient-elles ? Les meurtriers pouvaient avoir pris la fuite au loin. Quelque étonnantes que fussent les premières scènes qui viennent d'être retracées, et quoiqu'elles dussent faire augurer favorablement du rôle que l'homme à la baguette avait entrepris, c'était une nouveauté si exorbitante de se mettre ainsi à la poursuite des criminels, ce mode de procédure par petites secousses d'un bâton ressemblait tellement à un indigne histrionnage, il y avait tant de convenances à garder envers la justice et tant de sûretés à prendre contre le ridicule, que les magistrats ne pouvaient vraiment autoriser le paysan dauphinois à suivre sa course judiciaire par toute la France, sans avoir acquis auparavant la preuve et la preuve certaine de l'efficacité de la baguette. Alors, pas plus qu'aujourd'hui, la justice ne se souciait d'apprêter à rire ; et il faut bien admettre qu'au Palais, où on lisait les grands écrivains du siècle de Louis XIV, les esprits étaient assez formés par la culture des lettres pour se tenir en garde de toute connivence niaise et empressée aux œuvres d'un manipulateur de merveilleux. On tendit au nôtre, avant d'aller plus loin, le piège d'une expérience dont il était difficile qu'un imposteur sortît à son avantage. On prit plusieurs serpes semblables à celle qui avait été trouvée tout ensanglantée dans la cave du marchand de vin, et on les enfouit, ainsi que celle-ci, à différentes places, dans le jardin de M. de Montgivrol, intendant de la province. Aymar fut ensuite invité à explorer le terrain, en consultant sa baguette. On voulait savoir s'il réussirait à désigner l'endroit où était placée la serpe qui avait servi aux assassins. Ce ne fut l'affaire que